

Image not found or type unknown



co emprunteur maison et rachat de soulte lors d'un divorce

Par **lebail**, le **25/11/2009** à **09:41**

Bonjour,

Désirant lancer une procédure de divorce par consentement mutuel avec mon époux,j'aurais aimé savoir s'il était possible de lui éviter d'avoir à rembourser le crédit immobilier que nous avons contracté à 2 ,tout seul. Il va en effet être obligé d'emprunter 110 000 euro pour le reprendre sous son seul nom et je ne veux pas qu'il s'endette,à cause des enfants. Quelles solutions existe t'il aux yeux de la loi afin d'éviter cela?

Merci d'avance pour votre réponse.

Cordialement

G.L.B